



# Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

## COMMUNIQUE

### Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale résidant au Togo et à l'étranger

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Togo porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes relevant du régime de ladite institution, résidant sur le territoire national et à l'étranger, que l'opération de contrôle de vie en vue du maintien des paiements des pensions et rentes pour le compte du premier semestre 2025 aura lieu du **04 novembre au 31 décembre 2024**.

L'opération se déroulera à distance et consistera à collecter des données biométriques des bénéficiaires via « **BIOSECU** » sur le portail électronique [www.cnss.tg](http://www.cnss.tg) ou par le lien <https://biosecu.cnss.tg>. Elle concernera tous les pensionnés et rentiers régulièrement payés jusqu'à la fin du mois d'**octobre 2024**.

**NB** : Les bénéficiaires concernés doivent disposer d'une pièce d'identité valide (Carte nationale d'identité, carte d'électeur, permis de conduire, carte de séjour, livret d'épargne) et d'un numéro de téléphone opérationnel puis, se référer à la notification d'attribution du droit ou au récépissé du dernier contrôle de vie pour relever les références du droit (N° du droit, N° Assurance) avant de se connecter à « **BIOSECU** ».

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter en lignes directes :

(+228) 22 53 56 09 / 22 53 56 10 et par WhatsApp : 91 52 33 33 / 91 54 33 33.

Le Directeur Général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés que le paiement des droits de ceux qui n'effectueront pas ladite opération sera suspendu à compter de janvier 2025 conformément au code de sécurité sociale.

Fait à Lomé, le **08 OCT 2024**

Le Directeur Général  
Le  
Directeur  
Général  
**Ingrid AWADE**